

Métropoles et territoires : une relation pas toujours gagnant-gagnant

DANIEL BEHAR / géographe, professeur à l'Ecole d'urbanisme de Paris Le
10/01/2018 - Les Échos

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0301118325442-metropoles-et-territoires-une-relation-pas-toujours-gagnant-gagnant-2143699.php#xtor=CS1-3046>



Lyon (Rhône). - Shutterstock

LE CERCLE/POINT DE VUE - Le supposé effet d'entraînement des métropoles sur les communes voisines n'est pas automatique.

La publication par France Stratégie en novembre dernier d'une étude relative aux effets d'entraînement des métropoles sur les territoires avoisinants a largement été commentée. Pour les uns (les tenants de la redistribution métropolitaine), sur le mode de la déception : « *ces effets attendus ne sont pas probants* ». Pour les autres (les apôtres de la « France périphérique ») sur le registre de la confirmation : « *on vous l'avait bien dit* ».

Pourtant cette note a un premier mérite. Elle renvoie dos à dos les deux camps en faisant implorer la catégorie supposée des métropoles, considérée comme celle des territoires qui se portent bien en France aujourd'hui. Les unes vont bien (Bordeaux, Montpellier), d'autres moins (Nice, Rouen). Certaines sont entourées

de territoires dynamiques (Nantes, Rennes). D'autres pas (Toulouse, Montpellier).

Dynamique d'intégration

Au-delà, l'incapacité à identifier des effets d'entraînement généralisés qui viendraient confirmer la théorie du ruissellement chère aux économistes n'est guère surprenante pour le géographe. La métropolisation constitue justement le processus qui vient marquer la prééminence des liens sur les lieux, des effets de connexité sur ceux de contiguïté.

La métropolisation est une dynamique qui intègre des territoires toujours plus vastes au travers de liens d'interdépendances fonctionnelles, pas seulement autour de la douzaine de métropoles étudiées mais aussi autour de Clermont-Ferrand, le long de l'A75 de Moulins à Saint Flour, ou le long de l'Adour de Dax à Tarbes et Pau en passant par Bayonne par exemple.

Mais cette dynamique d'intégration est paradoxale en ce qu'elle produit simultanément des effets de décrochage en cascade tant au sein de ces métropoles que dans les territoires environnants. Cette absence d'effets d'entraînement ne signifie donc pas pour autant qu'il y ait indifférence ou dissociation entre les métropoles et les territoires. Bien au contraire, les interdépendances sont toujours plus intenses. On a pu ainsi montrer que la performance des métropoles tenait en grande partie à la qualité des aménités des territoires avoisinants.

Partout, comme dans le cas lyonnais, avec les secteurs de Saint Exupéry, de Vienne ou de la plaine de l'Ain, l'économie métropolitaine s'étend bien au-delà des périmètres institutionnels des métropoles. Et surtout, mis à part Paris et pour partie Toulouse, les métropoles françaises se développent moins au travers d'une économie exportatrice mondialisée qu'en renforçant une économie de services, d'intermédiation, étroitement articulée aux territoires.

Mutualisation et complémentarité

Autrement dit, métropoles et territoires sont intimement liés mais ces interdépendances ne sont plus mécaniquement gagnant-gagnant comme elles pouvaient l'être historiquement dans les relations ville campagne. Et c'est donc là que l'action publique et l'exigence de cohésion des territoires prennent tout leur sens pour à la fois éviter ou réduire ces processus de décrochage et transformer ces interdépendances subies en relations gagnant-gagnant entre métropoles et territoires.

Ce qui se joue entre les métropoles et les territoires relève donc moins de l'entraînement des uns par les autres que d'une part de la mutualisation des réponses à des problèmes partagés, par exemple la montée en puissance d'une économie « exposée » avec les fragilités sociales (précarité...) induites. Et d'autre part la maximisation des complémentarités entre les ressources et les fonctions économiques présentes de part et d'autre.

En passant de la logique de l'entraînement à celle de la réciprocité, c'est la conception fondatrice de l'aménagement du territoire en France - celle de la redistribution entre les territoires - qu'il s'agit de remettre en question.